

Tintigny, le 14 janvier 2015

Commune de Daverdisse
Compte rendu du groupe de travail aménagement du territoire,
mobilité (sécurité routière), environnement bâti
« pilier environnement », du 12 janvier 2015

Réf : N:\DAVERDISSE\05- GT\Environnement\PV\GT 20150112 PV AT-sécuroutière-espacepubl-patrimoine.doc

☞ Présents et excusés

Participants : cf. liste ci-après

Bureau d'étude Impact : Stéphane Mottiaux

FRW : Sophie Orban et Pierre-Yves Muri, agents de développement

☞ Ordre du jour

- Présentation des enjeux de la commune sur les thèmes de l'aménagement du territoire, de la mobilité (sécurité routière) et de l'environnement bâti
- Les points noirs de sécurité routière
- Travail en sous-groupe sur les enjeux et les perspectives en lien avec ces secteurs



Mot d'accueil par le bourgmestre, M. Maxime Léonet.

En ce début d'année, le bourgmestre réitère ses meilleurs vœux à toutes les personnes présentes.

Cette réunion s'inscrit dans un cycle de 3 X 2 réunions, au cours desquelles sont successivement abordés les thèmes économiques, sociaux et environnementaux. Le pilier économique a été traité à Gembes, le social à Porcheresse, l'environnemental l'est actuellement à Daverdisse. Ces réunions s'adressent à l'ensemble de la population.

Intervention de l'échevin, M. Firmin Grofils

Un projet de création d'un GAL (groupe d'action locale) Lesse et Semois est en cours. Il concerne les communes de Bouillon, Herbeumont, Bertrix, Paliseul, Wellin, Vresse-sur-Semois, Gedinne, Bièvre et Daverdisse. Dans le cadre de l'élaboration du programme de développement stratégique, un appel à idées de projet a été lancé sur les différentes communes. Les projets doivent être rentrés pour le 13 janvier.

Contexte de la réunion

Les thèmes soumis à la réflexion sont aujourd'hui l'aménagement du territoire, la sécurité routière, l'environnement bâti.

L'objectif des groupes de travail thématiques est de brasser l'information objective issue du diagnostic territorial réalisé par le bureau d'études Impact avec les éléments issus des consultations afin de confirmer ou non les enjeux proposés, de les développer et d'y adjoindre une série de pistes de solution.

La CLDR sera chargée d'établir une stratégie de développement et de prioriser les projets, sur base de toute la matière ressortant des groupes de travail.

Méthode de travail

- L'auteur de PCDR projette des tableaux AFOM synthétiques, qui résultent de l'analyse du territoire, des consultations villageoises et des rencontres avec les personnes ressources. Ils reprennent les atouts et faiblesses du territoire, ainsi que les opportunités et les menaces dans les domaines de l'aménagement du territoire, la mobilité (sécurité routière) et l'environnement bâti.
- Ensuite, il propose une série d'enjeux.
- Les agents de développement apportent des précisions sur les différentes thématiques et donnent des clés de lecture de carte (orthophotoplans, plan de secteurs, parcellaires, etc.).
- Avant de débiter la réflexion en groupe, il est demandé aux participants d'inscrire sur un formulaire les endroits considérés comme problématiques au niveau de la sécurité routière (localisation précise, problématique, public concerné, piste de solution éventuelle).
- Les participants sont ensuite répartis en trois groupes, chargés d'analyser les différentes données. Ils disposent d'une heure pour valider, moduler ou infirmer les éléments repris dans les grilles AFOM et s'exprimer sur les enjeux. Par la suite, les participants évoquent des pistes de solutions. Les agents de développement en prennent note sur de grands tableaux à feuilles et sur les plans proposés.
- A la fin de la séance, les agents de développement procèdent à une synthèse des éléments ressortis dans chaque groupe.

Environnement bâti

Grille AFOM validée par les participants

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Noyaux villageois homogènes et présentant des caractéristiques intéressantes (espace rue de qualité, constructions traditionnelles, etc.)	<ul style="list-style-type: none">- Altération du bâti traditionnel par différentes modifications- Eclatement des noyaux villageois le long des voiries d'accès. Habitat récent dispersé moins dense (consommation d'espace)- Habitat récent souvent en rupture avec l'habitat traditionnel		Perte d'identité au niveau du bâti
Spécificité du bâti de Porcheresse avec la présence des maisons du comité (maisonnettes aux joints roses caractéristiques)		Classement ou mise en œuvre d'une charte architecturale	

	Peu d'espaces publics de référence (place de l'église ou autres) aménagés dans les villages	Aménagements réalisés à Haut-Fays (PCDR)	
Présence de nombreux éléments patrimoniaux (patrimoine monumental et petit patrimoine)	<ul style="list-style-type: none"> - Seulement deux monuments et sites classés - Peu de mise en valeur du patrimoine 	Quelques actions menées dans le cadre du PCDR ou autres sources de subventionnement	Disparition ou oubli progressif du patrimoine local

Précisions de l'auteur :

- Les noyaux villageois homogènes se situent dans les villages de la vallée.
- L'éclatement des noyaux villageois pose des questions en termes de mobilité, de sécurité,...
- Un espace public a été réalisé à Haut-Fays, à côté de l'administration communale.
- Les deux monuments classés sont le pont des Gades à Gembes et un tilleul à Daverdisse.
- Les fontaines de Daverdisse ont été mises en valeur dans le cadre du PCDR précédent.
- La pompe à eau de Porcheresse a également été valorisée.

Enjeu retenu par les participants

- ⇒ Préserver la qualité architecturale des villages.
- ⇒ Aménager et mettre en valeur les cœurs de village.
- ⇒ Préserver et valoriser le patrimoine bâti et culturel.

Réactions des participants

- Il faudrait insister sur la quantité de biens patrimoniaux sur le territoire, même si tous ne sont pas reconnus ou classés. Il serait intéressant de faire le rapport entre nombre d'éléments patrimoniaux et le nombre total de bâtiments. Cela permettrait la comparaison avec d'autres communes.
- Le bois des Fouches à Porcheresse a été réaménagé en verger et un projet d'arboretum y est en cours.
- Un circuit de la mémoire devrait voir le jour à Porcheresse, en collaboration avec l'association Merci.
- Un four à pain privé a été restauré ; il se situe à Porcheresse, à côté de la salle « le Blé qui lève ». La question de sa disponibilité pour des particuliers se pose.

Pistes de solutions proposées

- Poser des panneaux didactiques et une signalétique adéquate le long de la ligne du tram.
- Valoriser le patrimoine bâti, en préservant son aspect extérieur (ex : maisons du Comité)
- Instaurer des règles communes quant à l'utilisation des excédents de voirie (principalement à Gembes). Au préalable, réaliser un cadastre de ces excédents.
- Installer des coupe-odeurs sur les filets d'eau (surtout à Daverdisse et Porcheresse).

Porcheresse

- Réaménager l'espace devant et autour de l'église en respectant le caractère traditionnel du village. La source qui passe sous la place pourrait être mise en valeur (fontaine). La verdure doit également avoir sa place.
- Un four à pain pourrait être installé auprès de la maison de village.
- Valoriser le site et la stèle des commémorations 14-18.
- Valoriser le site de la pompe à eau. Une réflexion globale est à avoir, notamment pour favoriser un meilleur accès au site (prolongement de la passerelle nécessaire).

- Valoriser le puits du Gros Bois.
- Valoriser la grotte (privée).
- Créer des trottoirs pour rallier les extérieurs au centre du village.
- Veiller à la préservation des joints roses, caractéristiques du village via un règlement communal, une charte. La majorité des participants souhaitent un document incitant mais non contraignant.
- Améliorer la signalétique du musée du sabot.
- Mettre en évidence les maisons du comité et informer tant sur leur histoire que sur la manière de préserver leur bâti. Faut-il envisager le classement de ces maisons ?
- Prolonger le Pic Vert vers Bièvre.
- Mettre en valeur la chapelle, rue de Redu.

Daverdisse

- Réaménager le site du pont de Fays (accès à la passerelle, , aménagement de l'espace plat en espace de convivialité avec bancs).
- Réaménager l'allée des Marronniers. Refaire et consolider les murets, couper les arbres (malades) et les remplacer par des essences plus adaptées, restaurer le parvis de l'église, déménager les bulles à verre ou les intégrer, créer un accès PMR à l'église et valoriser le monument. Attention à conserver le caractère du village
- Installer un préau à la maison de village et éclairer l'extérieur.
- Le site de la cabane de chasse va être aménagé. Un pavillon ouvert sur un côté sera réalisé.
- Réaménager la grotte et entretenir le site (propriété de la Fabrique d'église). Un parking pourrait être ajouté au site mais celui-ci ne fait pas l'unanimité.
- Préserver les Rys d'abissage.
- Valoriser le site du Ry de Dinnan, y déboucher le tuyau permettant à l'eau de passer sous la route et en favoriser l'accès vers le haut du village.
- Alimenter les fontaines du village via un circuit d'eau fermé.
- Mettre davantage en valeur le retable en proposant une information plus complète et en permettant à davantage de personnes de le voir (ouverture de l'église).
- Terminer la liaison lente qui relie les villages de Daverdisse et Porcheresse.

Gembes

- Valoriser le pont de l'Ermitte et permettre le passage sur le reste du pont.
- Aménager et entretenir la place de l'ancienne gare. Réaménager un parking et un terrain de sport (tennis, multisports ?).
- Aménager un espace de convivialité au « maquis ».
- Aménager un espace de convivialité à proximité du pont des Gades.
- Définir des espaces dévolus au stockage de bois.

Haut-Fays

- Aménager la place près de la salle Saint Remacle en espace de convivialité. Tous n'y sont pas favorables. La fonction de parking doit en tout cas être préservée. La cabine téléphonique pourrait être supprimée et de la verdure pourrait agrémenter l'espace.
- Valoriser et aménager le site du lavoir des Scottons (Intervention de Natagora).
- Créer un sentier de l'eau, avec la fontaine des Scottons et les sources autour du village.
- Transformer le site du local de ski en espace de convivialité et de pique-nique.
- Mettre en évidence et renseigner la statue de Sainte Agathe

Aménagement du territoire

Grille AFOM validée par les participants

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	Pas de reconnaissance dans les documents supra-communaux	Révision du SDER : point d'appui touristique ?	
	Absence de documents de gestion et de programmation du développement territorial	Perspectives offertes par le CoDT	
Potentiel foncier très important en zone d'habitat (+ ZACC)	Potentiel foncier avec contraintes physiques (relief, zone humide...) et techniques (absence d'équipements)		
	Potentiel foncier limité en zone d'activité économique et en zone de loisirs		
	Infractions urbanistiques non sanctionnées		

Précisions de l'auteur :

- La commune n'est pas renseignée sur le SDER mais, dans un projet de révision, l'était en tant que point d'appui touristique.
- La commune ne dispose pas schéma de structure, ni de règlement communal d'urbanisme. Le CoDT pourra peut-être aider à répondre à ce manque grâce à la création de documents moins lourds, plus en phase avec les réels besoins de la commune en la matière.
- Le plan de secteur est un document réglementaire qui fixe les affectations du sol (habitat, forêt, agriculture, zones de loisirs, d'activités, naturelles,...). Il ne prend pas en compte le relief, les aléas d'inondation et le niveau d'équipement des zones.
- 70% du territoire communal est en zone forestière ; deux zones d'activités économiques sont renseignées, une à Porcheresse (a été inscrite suite au projet d'exploitation des eaux), l'autre à Haut-Fays (concernait le kaolin). Des zones d'extraction (anciennes carrières de kaolin par exemple) sont reprises. Les zones de loisirs se situent au Moulin de Daverdisse et entre Porcheresse et Gembes, à proximité des Rives. Il y a trois ZACC (zone de réserve foncière), une à Daverdisse et deux à Porcheresse.
- De manière générale, il reste beaucoup de terrains constructibles disponibles, principalement en dehors des noyaux villageois, le long des voiries d'accès.

Enjeux retenus par les participants

- ⇒ Veiller à un bon aménagement du territoire intégrant le contexte spécifique local.

Réactions des participants

- Vu la localisation des ZACC (soucis de relief à Daverdisse) et le potentiel foncier qui subsiste, les participants estiment que leur mise en œuvre n'est pas pertinente.
- Le projet des eaux de Porcheresse sur la ZAEM est à oublier.
- Il reste un potentiel intéressant à proximité du cœur du village de Haut-Fays à organiser.
- Il importe de conserver la qualité et le caractère des villages (cœur de Haut-Fays, Sclassin, Gembes, Porcheresse et Daverdisse).

Pistes de solutions proposées

- Créer un règlement d'urbanisme sur les cœurs de village.
- Réaliser un plan d'alignement.
- Dans les aménagements futurs, il faut veiller à la préservation des points de vue et paysages.

Mobilité (sécurité routière)

Grille AFOM validée par les participants

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	Position excentrée par rapport aux pôles et aux axes majeurs de communication		
Réseau viaire communal fortement développé			Coûts d'entretien et de gestion des infrastructures routières
Aménagements sécuritaires réalisés à différents endroits	Problématique de la sécurité routière (objective ou subjective), plus spécialement pour les usagers faibles		
	Déficit de l'offre en transports en commun (pas de gare et lignes de bus non structurantes)	Renforcement des initiatives communales (proxibus par exemple)	Réorganisation des transports en commun défavorable au milieu rural
	Absence de liaisons lentes utilitaires		

Précisions de l'auteur :

- Aucun point noir n'est renseigné sur la commune de Daverdisse. Il faut cependant distinguer les sécurités objective et subjective.

Enjeux retenus par les participants

- ⇒ Sécuriser les déplacements, plus spécialement les déplacements lents

Réactions des participants

- Le restaurant sur char à bancs pose des problèmes de sécurité lorsqu'il circule.

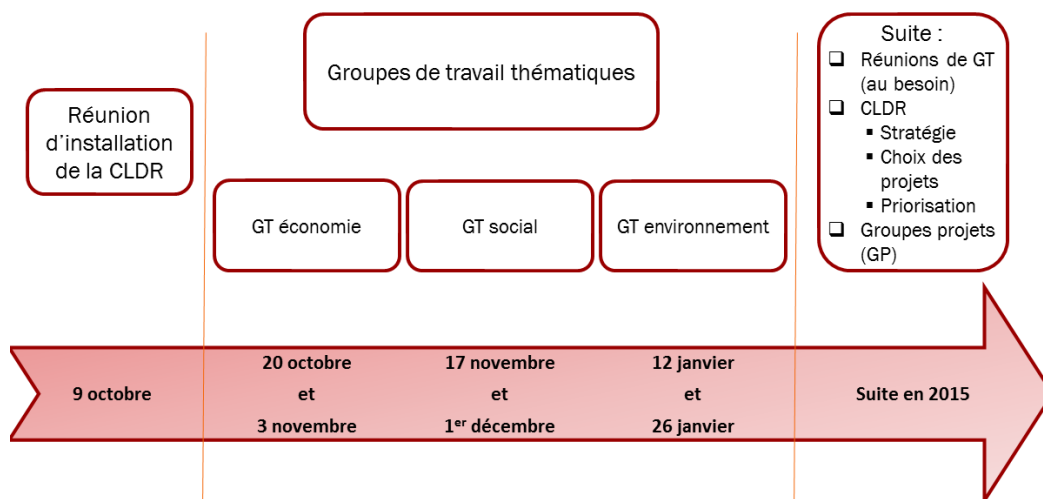
Localisations problématiques identifiées

	Village	Problématique	Localisation précise	Piste de solution	Plébiscite
1	Daverdisse	Parking	Exemples: rue des Routis	Inciter les gites à prévoir des parkings en suffisance - permis d'exploiter avec contrainte d'emplacement de parkings	4
2	Daverdisse		Rue des Barbouillons (Redu-Daverdisse)	Interdire le passage au plus de 3,5t sauf utilisation forestière	1
3	Daverdisse	Vitesse et visibilité - Les engins agricoles roulent trop vite	Tournant à l'embranchement de la rue des Barbouillons et de la rue Corai		1
4	Daverdisse	Vitesse	Rue des Routis	Installer des casse-vitesses plus prononcés - Limiteur de vitesse - flash	3
5	Daverdisse	Usager faible	Rue des Barbouillons dangereuses pour les usagers faibles	Réhabiliter, recréer des sentiers	1
6	Daverdisse	Problème de discipline des touristes qui pensent que la route leur appartient. Il y a assez de promenades en forêt.			1
7	Daverdisse	Parking insuffisant	Rue des Barbouillons, devant le bureau d'architecture	Prévoir un parking sur leur site	3
8	Daverdisse	Vitesse	Rue Paul Dubois	Installer un feu rouge - flash, casse-vitesses ou chicanes	3
9	Daverdisse	Usager faible - absence de trottoir			1
10	Daverdisse			Détourner le circuit moto du centre du village	1
11	Daverdisse	Visibilité	Carrefour entre la rue hauche et la rue Paul Dubois, à proximité de la maison blanche	Installer un miroir ou un "céder le passage"	1
12	Daverdisse	Visibilité - les personnes qui sortent de chez elles	En face de l'église	Installer des miroirs	1
13	Daverdisse	Parking en cas de neige		Déneigement raisonné et entrée de garage	1
14	Gembes	Parking	Aux abords de la maison de village	Aménager le terrain jouxtant la maison de village en parking	1
15	Gembes	Vitesse, souvent, des riverains eux-mêmes	Routes principales dans le centre du village (rue des écoles par ex.)	Réduire la largeur des voiries par un marquage (création de parking par lignes blanches - interdire stationnement sur le trottoir) - placer des casse-vitesses près de l'école et à l'entrée de village en venant de Lomppez - créer une chicane	4
16	Gembes	Vitesse	Rue de la Chapelle	installer des casse-vitesses	1

17	Gembes	usager faible - pont infranchissable à pied ou vélo par temps humide	Pont en bois du ravel		1
18	Gembes	Problème de discipline des touristes qui pensent que la route leur appartient. Il y a assez de promenades en forêt.			1
19	Gembes-Porcheresse	Vitesse			1
20	Haut-Fays	Parking	Autour de la maison communale	Créer davantage de parkings	2
21	Haut-Fays	Visibilité	Grand place de Haut-Fays en direction de Wellin et en venant de Gembes	Installer des miroirs? - Interdire le parking de la dernière habitation après le magasin pour laisser la vue ouverte	6
22	Haut-Fays - Scottons	Vitesse	Route Régionale	Installer des casse-vitesses - Flasher les véhicules	5
23	Haut-Fays	usager faible	Traversée du haut de la rue de Vonêche par les enfants allant à l'extrascolaire	Installer un passage pour piétons	1
24	Haut-Fays	Vitesse	Dans la rue de Vonêche pour aller au parc à conteneurs	Obliger le passage par la RR	1
25	Haut-Fays	Usager faible - trop de voitures garées sur les trottoirs obligeant les enfants à circuler sur la chaussée			1
26	Haut-Fays	Vitesse	Rue de Burnaifontaine	Modifier la localisation actuelle, dangereuse, du ralentisseur	2
27	Haut-Fays	Vitesse	Carrefour route de Wellin et grands-nids	Voir Région wallonne	1
28	Haut-Fays	Parkings - manque général dans le village			1
29	Haut-Fays	Usager faible	Le long de la RR		1
30	Le Mont	Largeur de la voirie publique - voirie très étroite qui oblige à se mettre dans l'accotement lors du croisement d'un poids lourd	Route Le Mont-graide		1
31	Le Mont	Vitesse et visibilité - priorité de droite peu respectée à cause de la vitesse rapide des véhicules venant de Haut-Fays	Carrefour route de Haut-Fays, Graide au Mont		1
32	Le Mont	Vitesse	Dans la descente à l'entrée du village	Rappeler l'agglomération par des casse-vitesses	1

33	Le Mont	Usager faible	Route du Maquis - vitesse excessive des voitures par rapport aux usagers qui circulent	Instaurer une circulation locale à 30km/h - casse-vitesses - route sans issue	2
34	Le Mont	Vitesse	Rue de la Chapelle, tournant à la ferme du Mont et descente vers Gembes	Limiter la vitesse à 30 km/h	1
35	Les Scottons	Vitesse - visibilité	Parking du parc à conteneurs		1
36	Porcheresse	Vitesse (camions de bois, chasseurs)	Rue de Redu, près de l'école		2
37	Porcheresse	Peu de parking, usager faible, vitesse - priorité de droite peu respectée	Espace à droite de l'église (par rapport à l'entrée)	Aménager des parkings	2
38	Porcheresse	Problème de discipline des touristes qui pensent que la route leur appartient. Il y a assez de promenades en forêt.			1
39	Porcheresse	Parking	Ecole et alentours	Mettre la rue à une voie	1
40	Porcheresse	Vitesse		Panneaux sensibilisateurs - marquage plus visible de la zone 30 km/h	1
41	Porcheresse	Usager faible		Installer une barrière en face de la grille pour freiner les enfants	2
42	Porcheresse	Vitesse des voitures traversant le village et priorité de droite non respectée		Installer un casse-vitesse - Signaler les entrées de villages	2
43	Porcheresse	Absence de trottoirs en allant vers l'extérieur du village (ex.: rue de Fontenelle jusqu'aux dernières maisons)		Mettre en place des trottoirs	1
44	Porcheresse	Vitesse - Rue du Chênai		Supprimer les casse-vitesse et aménager autre chose	2
45	Porcheresse	Visibilité - absence de bandes blanches réfléchissantes entre Porcheresse et Daverdisse			2
46	Porcheresse	Vitesse - visibilité	Rue de Fontenelle en venant de Daverdisse		2
47	Porcheresse	Vitesse	Rue de Graide		1

En guise de **conclusion**, les agents de développement rappellent le calendrier des réunions suivantes :



Ils suggèrent aux participants de se rendre sur le blog créé pour l'opération de développement rural pour disposer de tous les comptes rendus, d'informations diverses, ... www.daverdisse-pcdr.eklablog.be

Sophie Orban et Pierre-Yves Muri,
Agents de développement FRW

Participants à la réunion du 12/01/2015

Civilité	Nom	Prénom	Adresse postale	N°	CP	Localité	CLDR
M.	Adam	Jean-Benoît	rue du Pont Gaty	3	6929	Haut-Fays	X
M.	Arnould	Laurent	rue de Graide	124	6929	Porcheresse	
M.	Balfroid	Ludovic	rue des Routis	27 C	6929	Daverdisse	X
M.	Bodart	Christophe	rue des Routis	29	6929	Daverdisse	X
M.	Bosseaux	Michel	chemin de la Rochette	2	6929	Haut-Fays	X
M.	Boucher	Charles	rue Ry de Dinnan	14	6929	Daverdisse	
Mme	Bricteux	Dominique	rue de la Chapelle	3	6929	Gembes	
M.	Burtomboy	Denis	rue Paul Dubois	36	6929	Daverdisse	X
M.	Charlotiaux	André	rue des Routis	27 D	6929	Daverdisse	X
M.	Collin	Lucien	rue de Fontenelle	25	6929	Porcheresse	X
Mme	Collin	Sarah	rue de Redu	41	6929	Porcheresse	
Mme	Crick	Sandra	rue de la Hauche	74 B	6929	Daverdisse	X
M.	de Cartier d'Yves	Jean-Philippe	rue des Barbouillons	8 A	6929	Daverdisse	X
Mme	de Cartier-Migeal	Geneviève	rue des Barbouillons	8 A	6929	Daverdisse	X
M.	Delforge	Olivier	rue du centre	44	6929	Porcheresse	
M.	Depatoul	Emmanuel	Mont	216	6929	Haut-Fays	
M.	Fasbender	Roland	rue de Redu	30 C	6929	Porcheresse	X
Mme	Gauthier	Joëlle	rue Paul Dubois	42	6929	Daverdisse	
Mme	Gilissen	Jacqueline	rue Paul Dubois	35	6929	Daverdisse	
Mme	Grégoire	Stéphanie	Voie de Gribôle	3	6929	Haut-Fays	X
M.	Grofil	Firmin	rue de Graide	101	6929	Porcheresse	X
M.	Incoul	Roland	rue de Redu	35	6929	Porcheresse	X
M.	Jacquemart	Christophe				Daverdisse	
M.	Jacquemart	Laurent				Daverdisse	
M.	Jacquemart	Raymond	rue Paul Dubois	44	6929	Daverdisse	
Mme	Jacques	Reine Marie			6929	Daverdisse	
M.	Jacquet	Johan	Culot de Lahaut	78	6929	Porcheresse	X
Mme	Kiebooms	Cécile	Chemin St-Pierre	14	6920	Wellin	
Mme	Lambert	Dominique	rue des Routis	29	6929	Daverdisse	X
M.	Lamotte	Bernard	rue du Chenai	62	6929	Porcheresse	
M.	Léonet	Maxime	rue de Gedinne	35 B	6929	Haut-Fays	X
M.	Léonet	Nicolas	rue de Vonèche	164	6929	Haut-Fays	X
M.	Loiseau	Paul	chemin du Lavoir	29	6929	Haut-Fays	
M.	Merny	André	rue de la Strée	7	6929	Gembes	X
M.	Pauwels	René	rue de la Chapelle	3	6929	Gembes	X
Mme	Pays	Isabelle	chemin du Chênélisse	21	6929	Gembes	
M.	Petit	Jean					
M.	Spirito	Laurent	rue de Redu	41	6929	Porcheresse	
Mme	Stalmans	Francine	rue de la Hauche	74	6929	Daverdisse	X
M.	Vanderperre	Francis	Sclassin	215 A	6929	Haut-Fays	X
M.	Vincent	Jean-Claude	rue des Buts	3	6929	Haut-Fays	X
M.	Wuidar	Maurice	chemin du Chênélisse	21	6929	Gembes	X

Excusé

Civilité	Nom	Prénom	Adresse postale	N°	CP	Localité	CLDR
M.	Lepage	Jean-Pol	rue de Porcheresse	25	6929	Gembes	